

DIFFÉRENCE

ENTRE

CATHOLICISME ET PROTESTANTISME.



- Ah ça, voisin, on dit que vous êtes protestant ?
- C'est vrai.
- Mais dites-moi donc un peu quelle différence il y a entre votre religion et la nôtre ?
- Volontiers, seulement je vous prierai de répondre vous-même à quelques questions.
- Oh ! tant que vous voudrez.
- D'abord, dites-moi qui vous explique la Bible ?
- Personne, car je ne la lis pas.
- Je le sais ; mais je vous demande qui devrait, d'après votre religion, vous l'expliquer ?
- Le catéchisme nous dit que l'Eglise est l'interprète infallible de la Sainte-Ecriture.
- Mais qui est l'Eglise ?
- L'Eglise, c'est le Pape, les Evêques, les Curés.
- En sorte que, pour interpréter la Bible, vous devez avoir recours à des hommes ?
- Et vous donc, à qui avez-vous recours ?

— Au Saint-Esprit.

— Ah! c'est bien différent!

— Sans doute, car votre interprète est un homme, le mien c'est Dieu.

— Mais Dieu ne vient pas vous expliquer dans votre chambre...

— Non, mais je le prie; et selon sa promesse, il peut, il doit même, m'envoyer son Saint-Esprit.

— Oh! ce n'est pas sûr!

— Dites moi : quand votre enfant vous demande du pain, lui donnez-vous une pierre?

— Non.

— Et êtes-vous meilleurs que Dieu?

— Non.

— Vous voyez donc que si je demande à Dieu son esprit de vérité, lui qui est meilleur que vous, ne m'enverra pas un esprit d'erreur. Au reste, c'est lui-même qui dit cela.

— Bon, bon! Ensuite?

— Ensuite, je vous fais une seconde question : qui est le chef de votre Eglise?

— Le Pape.

— Qui est le Pape?

— Le pape, le Pape... c'est le Pape.

— Oui sans doute; mais je demande quel être c'est : est-ce un ange? est-ce...

— Du tout, du tout! pas même un saint; le Pape c'est un homme, voilà tout.

— Eh bien, tandis que vous avez le Pape pour chef de votre Eglise, j'ai pour chef de la mienne Jésus-Christ. Votre Pape est un homme, Jésus-Christ est un Dieu.

— Mais nous aussi, nous avons Jésus-Christ pour chef de l'Eglise.

— Oui, mais qui vous transmet ses ordres?

— Le Pape, son vicaire.

— Et comment savez-vous que ce sont bien les ordres de Jésus-Christ?

— C'est le Pape qui le dit.

— En sorte que, pour garantie du pape, vous avez le pape? Vous voyez bien qu'au fond c'est le Pape qui vous commande, le Pape qui est votre chef; car c'est lui-même qui se donne son brevet de Lieutenant.

— Non, ce n'est pas lui qui se nomme: ce sont les cardinaux.

— Et ces cardinaux sont-ils des anges, des...?

— Pas plus que le Pape!

— Ce sont donc des hommes. Or, homme pour homme, j'aime autant les uns que les autres, et ma conclusion est toujours juste: vos chefs sont des hommes, le mien est Dieu.

— Ah! j'aperçois votre malice; nous avons dit tout à l'heure que la Sainte-Ecriture était expliquée au catholique par l'Eglise, composée d'hommes, et au protestant par le Saint-Esprit qui est Dieu; maintenant vous me dites que mon chef, le Pape, est homme, et que le vôtre, Jésus-Christ, est Dieu; le tout pour me faire comprendre que...

— Oui, précisément, que votre religion est des hommes et la mienne de Dieu.

— Oh! oh! mais voyons la fin. Est-ce que le protestant est aussi un Dieu?

— Non, cher ami; le protestant et le catholique sont des hommes qui ressemblent bien moins à Dieu qu'à Satan.

— Que dites-vous?

— Je dis que l'homme est naturellement mauvais, et si mauvais que devant Dieu il est condamné et perdu.

— Oh! vous allez trop loin, à tout péché miséricorde; il nous est dit même qu'il faut pardonner jusqu'à septante fois sept fois. Donc, nous serons pardonnés.

— Oui, mais pour être pardonné, il faut au moins sentir et confesser ses fautes.

— Sans doute, aussi, nous catholiques, nous allons nous confesser.

— A qui ?

— Ah ! c'est encore vrai : c'est au curé qui est un homme. Et vous donc ?

— Tout le monde le sait, le protestant se confesse à Dieu.

— C'est bien plus agréable.

— Dites donc plus raisonnable.

— Pourquoi ?

— Vous allez en juger. Dites-moi, quand vous étiez jeune, vous avez probablement plus d'une fois offensé votre père ?

— C'est vrai.

— Et alors, alliez-vous en demander pardon à votre cousin ?

— Je comprends : Dieu c'est mon père, et le prêtre, c'est mon cousin.

— Précisément. Mais ce n'est pas tout ; il ne suffit pas de demander pardon pour effacer une faute ; le débiteur qui s'excuse va encore en prison, et le meurtrier qui pleure n'en monte pas moins sur l'échafaud, à moins qu'un ami n'acquitte la dette du premier, ou que le roi n'envoie la grâce du second.

— C'est juste.

— Eh bien, selon la foi protestante, c'est Jésus qui paie notre dette ; Jésus qui nous fait grâce, ou plutôt, Jésus qui meurt pour nous ; en sorte que Jésus est notre Sauveur.

— Et le nôtre aussi.

— Non.

— Comment, non ?

— N'avez-vous pas été bien étonné quand je vous ai dit tout à l'heure que l'homme était mauvais ?

— Sans doute.

— Donc vous le croyez bon ?

— Un peu du moins.

— Alors vous le jugez capable de mériter un peu le ciel, ou du moins d'effacer ses fautes par ses qualités. et ainsi de contribuer pour sa part à son propre salut ?

— Cela me paraît juste.

— Donc, en partie, l'homme est son propre sauveur. Or, vous, homme, pas plus que moi, nous ne sommes des dieux.

— Oui, mais je compte aussi sur Jésus-Christ pour me sauver ; par exemple, dans le sacrifice de la messe.

— Qui la dit, cette messe ?

— Le prêtre.

— Ainsi le prêtre est nécessaire à ce sacrifice de Jésus-Christ ?

— C'est certain.

— Ainsi le prêtre est en partie votre sauveur ? Vous voyez donc bien que j'ai raison de dire que mon sauveur est uniquement Jésus-Christ-Dieu : le vôtre, soit vous, soit le prêtre, est un simple homme.

— Je ne sais pas comment vous vous arrangez, mais vous arrivez toujours à votre conclusion.

— Oh ! vous n'êtes pas au bout.

— Voyons donc.

— Quand le prêtre a dit sa messe, quand il a prononcé sur vous son absolution, êtes-vous parfaitement sauvé ?

— Non ; après l'absolution, je dois accomplir quelques pénitences et quelques bonnes œuvres.

— C'est-à-dire que, par vos propres œuvres, vous vous sanctifiez ; tandis que moi je pense que je ne puis être saint dans ma vie que par le secours du Saint-Esprit. Ici donc encore, en vous sanctifiant par vos propres forces, vous êtes sanctifié par un homme : moi, reconnaissant mon impuissance pour faire le bien et attendant tout de l'Esprit Saint,

je suis sanctifié par Dieu. Votre religion est donc de l'homme, comme la mienne est de Dieu.

— Est-ce fini?

— Pas encore, mais bientôt. Dites-moi, qui prie pour vous dans le ciel?

— Marie.

— Et encore?

— Mon patron.

— Et puis?

— Le patron de ma paroisse.

— Qui de plus?

— Tous les saints du paradis.

— Ces saints sont-ils...?

— Oh ! je le sais, ce sont des hommes.

— Oui, des hommes; tandis que moi je n'ai recours qu'à l'intercession toute puissante de Jésus-Christ-Dieu, selon cette déclaration de la Bible : « Il n'y a qu'un seul intercesseur entre Dieu et les hommes, savoir, Jésus-Christ. » (I Timothée II, 5).

Maintenant résumons-nous : pour interpréter la Bible, vous avez l'Eglise composée d'hommes, moi j'ai l'Esprit de Dieu. — Pour chef vous avez le pape, homme, moi j'ai le Fils de Dieu. — Votre confesseur est un homme, mon confesseur c'est Dieu. — Pour vous sauver vous avez une messe chantée par un prêtre-homme, moi j'ai le sacrifice accompli sur la croix par Jésus-Christ-Dieu. — Pour vous sanctifier vous comptez sur vos pénitences et vos bonnes œuvres, c'est-à-dire sur des forces d'homme, moi je compte uniquement sur le secours de l'Esprit de Dieu. — Pour intercesseurs, vous avez dans le ciel des créatures jadis hommes, et moi j'ai Jésus-Christ toujours Dieu. Vous voyez donc que votre religion est des hommes, et la mienne de Dieu.

— Mais, à ce compte, tout votre salut vient de Dieu?

— C'est très vrai, et voilà précisément pourquoi ce salut

est parfait ! c'est Dieu lui-même qui m'explique la Bible que ma faible intelligence ne pourrait comprendre ; — c'est Dieu qui me sert de chef, et je n'ai pas à craindre que mon roi soit jamais détrôné ; — c'est à Dieu que je me confesse, et je suis assuré que lui ne sera ni trop sévère, ni mal à propos indulgent ; devant lui, je ne puis pas être tenté de cacher la vérité, et je n'ai pas besoin d'alléguer de longues raisons pour m'excuser ; — c'est Dieu qui offre le sacrifice, base de mon salut, j'ai donc la certitude qu'il en sera satisfait. Le sacrifice d'un Dieu ! qui pourrait me donner plus ? Aussi, je sens qu'il apporte la paix à ma conscience et la joie dans mon cœur ; — c'est Dieu qui, lui-même, intercède pour moi dans le ciel ; comment craindrais-je qu'une telle prière ne fût pas efficace ? Ah ! c'est précisément parce que ce salut vient tout de Dieu que je me sens en sécurité.

— Ainsi, je ferais donc aussi bien de me passer de prêtre pour être sauvé ?

— Non, vous feriez mieux.

— Eh ! vous avez bien des ministres ?

— Sans doute ; mais non pas pour me sauver. Entre l'office du ministre et l'office du prêtre, la différence est grande : le prêtre appelle le pécheur à lui ; le ministre l'adresse à Dieu. Le prêtre se déclare nécessaire pour accomplir votre salut, le pasteur n'est qu'un ami plus instruit qui me montre le chemin et me laisse marcher, ou plutôt, me place sous la conduite du Saint-Esprit. Le prêtre accapare les faveurs divines pour ensuite vous faire une part à prix d'argent ; le ministre me montre le trésor des grâces et me dit d'aller y puiser. Si le prêtre ne vous absout pas, ne dit pas sa messe à votre intention, ne vous apporte pas, avant la mort, les sacrements, vous passez de son purgatoire en enfer, ou du moins, vous restez plus longtemps dans son purgatoire ; tandis que sans absolution, sans messe, sans extrême-onction de mon ministre, je puis, avec la foi dans

le cœur, aller tout droit en paradis. Dans votre religion, le prêtre exagère son importance jusqu'à se faire l'indispensable, et finit par prendre place à la porte du ciel, pour ne vous laisser entrer avec votre bagage de péchés qu'après lui en avoir payé l'octroi. Eh bien ! voilà précisément ce qui me rend ce prêtre suspect : plus il grandit son rôle, grossit sa voix, gonfle ses joues, plus je m'en défie...

— A vous dire vrai, je n'y tiens pas beaucoup plus que vous, et j'espère bien me sauver sans lui ; car l'important c'est d'être honnête homme et de n'avoir rien à se reprocher.

— Cher ami, ce n'est plus là le catholicisme de votre curé ; mais au fond, c'est encore l'esprit du catholicisme ; car cela revient à dire que nous pourrions mériter le ciel par nos bonnes œuvres.

— Sans doute.

— Eh bien , ce résumé de votre religion est encore l'opposé de la nôtre. Selon vous, le salut vient des œuvres de l'homme ; selon nous, il vient toujours de la grâce de Dieu.

— La grâce de Dieu, la grâce de Dieu ! c'est toujours la même chose avec vous. Tout à l'heure, pour me sauver, vous ne vouliez ni du prêtre ni des saints ; à présent vous ne voulez pas même de moi...

— Eh bien soit, je vous accepte, voyons ce que vous pouvez faire de bien. D'abord, remarquez que puisque vous repoussez la grâce, vous ne devez invoquer que la justice ; une justice complète, stricte, absolue. Dieu récompensera vos plus petites actions, même un verre d'eau froide donné au malheureux. Maintenant comptons : quel bien avez-vous fait dans votre vie ?

— D'abord, toute ma vie j'ai travaillé.

— Pour qui ?

— Pour moi, sans doute.

— Et c'est d'avoir travaillé pour vous que vous demandez la récompense ?

— Mais, j'ai aussi travaillé pour mes enfants.

— Oui, comme votre père a travaillé pour vous; vous n'avez donc fait que vous acquitter.

— Mais je ne devais rien à mes enfants.

— Soit, c'est donc sur eux et non sur Dieu que repose la dette.

— Oui, mais de plus, j'ai toujours été honnête homme, je n'ai jamais tué ni volé.

— C'est vrai; mais en respectant la vie et la propriété de vos frères, vous n'avez fait que leur rendre ce que vous en exigiez; jusque là, Dieu ne vous doit rien.

— Mais je puis dire encore que je n'ai jamais eu les vilains défauts de tant d'autres, ivrognes ou débauchés.

— Oui, afin de ménager votre santé et votre argent qui sont restés votre récompense.

— Mais enfin, je me suis toujours conduit en homme d'honneur!

— Oui, pour conserver votre réputation; et pour tout cela Dieu ne vous doit rien. Pour être payé de quelqu'un, il faut avoir fait quelque chose pour lui; or, qu'avez-vous fait pour Dieu?

— Mais...

— Toujours des *mais*! Puisque vous prétendez mériter le ciel par vos œuvres, vous devez être traité avec justice; Dieu ne peut vous rendre qu'à proportion de ce que vous lui avez donné. Or, je le répète, qu'avez-vous fait pour lui?... Vous ne répondez pas; c'est avouer que vous êtes embarrassé. N'importe, je veux vous tirer moi-même d'embarras. Je suppose donc que vous ayez consacré toute votre vie à votre créateur. Vous n'avez, en cela, fait que lui rendre ce qui lui appartenait, car cette vie vient de lui; elle n'est pas votre propriété. — Je vais plus loin, j'admets que cette vie soit votre propre bien, et qu'ayant le droit de l'employer pour vous, vous l'avez cependant dé-

pensée tout entière pour votre Dieu; par là qu'avez-vous mérité?

— J'ai mérité le ciel pendant l'éternité.

— Quoi! quarante ou cinquante ans de vie valent des millions et des milliards d'années? Quoi! quelques aumônes sur la terre méritent les ineffables joies du ciel? mais vous n'y pensez pas! Pour être traité avec équité, il faut qu'on vous rende juste le prix de vos œuvres, la durée de votre dévouement; vous avez donné vingt ou trente ans de vie, vous aurez, en compensation, vingt ou trente années de bonheur.

— Vous vous moquez de moi?

— Non, je suppose que Dieu vous récompense justement. Oseriez-vous dire que Dieu vous doive autant de siècles que vous lui avez donné de minutes? Eh bien! j'y consens encore; mais convenez que ce bonheur devra finir. Vos mérites ont été limités, la récompense le sera; exagérez vos œuvres tant que vous voudrez, il faudra bien reconnaître un terme à leur prix, et ce terme sera celui de votre bonheur dans les cieux. On vous remboursera jusqu'à la dernière obole, mais après l'avoir reçue, vous devrez vous retirer.

— Oh! quand nous y serons, nous verrons, en attendant je jouirai...

— Un moment, un moment! Vous avez demandé une stricte justice, une exacte récompense de votre vie, et nous n'avons encore fait que le compte du bien.

— Comment?

— Sans doute; le mal aussi doit être récompensé, et sa récompense, c'est le châtiment.

— Ah! vous allez me parler des peines éternelles?

— Non; mais de la simple justice et de la justice selon vos propres idées. Puisque vous acceptez la récompense de vos vertus, acceptez aussi la récompense de vos vices. Or, n'avez-vous jamais fait le mal? Je ne veux pas exagérer

la punition, je l'abaisse autant que vous voudrez; mais après toutes ces concessions, convenez que vos fautes, comme vos mérites, doivent être récompensées; or, la récompense d'une faute, c'est une punition.

— Mais après tout, je n'ai pas fait tant de mal?

— Non, comme vous n'avez pas tant fait de bien, et la conséquence de tout cela, c'est que vous n'aurez ni grande récompense, ni grande punition. Quand Dieu vous aura payé sa dette, vous rentrerez dans le néant.

— Le néant?

— Sans doute, vous est-il dû quelques chose au delà de vos mérites? Et vos mérites ne sont-ils pas bornés? Voyons, que voulez-vous pour une bonne action?

— De longues années de bonheur.

— Bien; et pour une seule faute, vous aurez de longues années de souffrance.

— Mais, j'ai fait plus de bien que de mal; ainsi le mal est effacé; le surplus du bien reste seul à rétribuer.

— Cher ami, tout ce que vous dites là, comme tout ce que je vous accorde, est plein d'erreurs et d'absurdités! N'importe, je veux vous suivre jusqu'au bout et je suppose encore contre toute vérité que Dieu, tenant compte de vos bonnes et de vos mauvaises actions, reste à la fin votre débiteur. Il faut toujours que vous conveniez d'une chose, c'est que sa dette envers vous n'est pas énorme, et que par conséquent, votre bonheur dans le ciel aura son terme. Demandez si vous voulez, au lieu de quarante ans, quarante siècles; il vous faudra enfin retomber dans le néant, et pour toujours dans le néant!

— Non, je ne veux pas de néant! comme vous, je veux une vie sans fin; Dieu est trop bon pour me damner.

— Oui certainement, il est trop bon, et c'est précisément pourquoi il vous offre dès à présent le salut sans condition, sans bonne œuvre; bien plus, malgré vos œuvres mauvaises; pour tout dire en un mot, ce Dieu vous pardonne

et vous sauve ; mais avouez au moins qu'il vous fait grâce et que vous n'avez pas mérité.

— Non, non ! et je vous déclare que j'aimerais mieux ajouter à mes bonnes œuvres, les mérites des saints, les messes de mon curé et les prières de mon patron que d'aller mendier votre grâce de Dieu !

— Vous en êtes bien le maître ; mais alors vous avouerez que votre catholicisme, en mettant votre salut au prix des cérémonies du prêtre et des vertus du fidèle, le fait reposer sur l'homme ; tandis que ma foi protestante, en plaçant toutes mes espérances dans le pardon de Jésus, l'influence du Saint-Esprit et la grâce du Père s'appuie uniquement sur Dieu. Donc dans tous les sens, ces paroles restent vraies : Votre religion est des hommes, et la mienne est de Dieu.

— C'est votre manière de voir ; mais ce n'est pas la mienne.

— Ce qui veut dire que vous désirez terminer la discussion. Soit, je n'ajouterai donc qu'une toute petite histoire. Jésus nous raconte que deux hommes montèrent au temple de Jérusalem pour prier. L'un dit : « Mon Dieu, je te re-
» mercie de ce que je ne suis pas comme le reste des
» hommes qui sont injustes, ravisseurs, adultères. Moi je
» jeûne deux fois la semaine, je donne la dixième partie de
» tous mes biens ! » Tandis que l'autre se frappant la poitrine, disait : « ô Dieu, aie pitié de moi qui suis pé-
» cheur ! » Lequel des deux, pensez-vous être retourné justifié dans sa maison ?

— Je ne sais.

— Eh bien, allez lire le chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Luc et vous l'apprendrez.

